

**AVIS D'IMPOSITION**

**TAXE PROFESSIONNELLE, TAXE POUR FRAIS
DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
ET TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT - 2008**

Département :
VAL DE MARNE

Identification du redevable :
SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

Lieu d'imposition :
BRY SUR MARNE
129 BD PASTEUR

DÉTAIL DES BASES D'IMPOSITION ¹

Valeur locative des biens	- passibles d'une taxe foncière - NON passibles d'une taxe foncière	208	Abattement dégressif ²		
6 % des recettes			Réduction pour création d'établissement ³		104
			Réduction artisans et autres ⁴		
			Écrêtement ⁵		
Base brute totale ¹		208	Total des réductions		104
Base après réductions ⁶		104	Imposition sur la base minimum ⁶	OUI	

COTISATIONS DE TAXE PROFESSIONNELLE

Éléments de calcul ⁶	Commune	Syndicats de communes	Inter- ⁷ communalité	Département	Région ⁸	Taxes spéciales ⁸ d'équipement	Cotisation nationale ⁹ de péréquation	Total des cotisations
1 - Bases exonérées								
2 - Bases nettes	1 699			1 699	1 699	1 699		
3 - Taux 2008	17,58 %	%	%	9,86 %	1,72 %	0,26200%	%	
4 - Cotisations 2008	299			168	29	4		501
5 - dont				- reversé(s) au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle ¹⁰				
6 - Rappel taux 2007	17,32 %		%	9,57 %	1,72 %			
7 - Frais de gestion de la fiscalité directe locale ¹¹								41
8 - Dégrèvements ¹²				Éléments retenus pour le calcul du dégrèvement véhicules routiers et fluviaux				
8a { Invest. nouveaux (DIN) } taux retenu %	8a1 - DIN 100% 8a2 - DIN 2/3			8e1 - Nbre de véhicules < 16 T :				
8b - Transport sanitaire	%			8e2 - Nbre de véhicules ≥ 16 T et autocars non Euro II :				
8c - Biens affectés à la recherche				8e3 - Nbre de véhicules ≥ 16 T et autocars Euro II :				
8d - Armateur au commerce				8e4 - Nbre de bateaux < 400 T ou < 350 kW :				
8e- Véhicules routiers et fluviaux				8e5 - Nbre total de T ou de kW pour bateaux ≥ 400 T ou ≥ 350 kW :				
				9 - Total des dégrèvements				
				10 - Total des cotisations de taxe professionnelle				541

**TAXES VOTÉES ET PERÇUES PAR LES CHAMBRES CONSULAIRES
ET AUTRES CONTRIBUTIONS****TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

11 - Base d'imposition				14 - Cotisation	1 699
12 - Taux 2008	1,61 %			15 - Frais de gestion ¹¹	2
13 - Rappel taux 2007	1,59 %				
16 - Dégrèvement biens affectés à la recherche ¹³					
17 - Dégrèvement armateur au commerce ¹³					
18 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie					2

**TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
AUTRES CONTRIBUTIONS ¹⁴**

Droit additionnel à la taxe professionnelle	Droits fixe et additionnel de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat
19 - Base d'imposition	23 - Total droits fixe et additionnel par ressortissant
20 - Taux 2008	
21 - Cotisation	Autres contributions
22 - Rappel taux 2007	24 - Promotion et communication des artisans ¹⁵
26 - Total de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions	25 - Assurance formation des artisans ¹⁶
27 - Frais de gestion ¹¹	
28 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions	

COTISATION DE RÉFÉRENCE

Pour la cotisation minimale sur la valeur ajoutée ¹⁷

29 - 540

30 - Total des cotisations

56

31 - Crédit d'impôt ¹⁸

**MONTANT
DE VOTRE IMPÔT**

32 -

569

COPIE COPIE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RENSEIGNEMENTS ET RÉCLAMATIONS
Sur le calcul de l'impôt

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT DE L'IMPÔT

Votre service des impôts :
SIE NOGENT-SUR-MARNE
IFU
1 RUE JEAN SOULES

94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tél. : 01 49 74 21 46
Mél. : sie.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil : TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM
8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS

Établissement :
SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

IDENTIFICATION :
9402311691
051651081050150000 129 35 94105
N° SIRET : 20 429259567 00023

Vous pouvez payer cet impôt :
- par paiement direct en ligne sur www.impots.gouv.fr
- par adhésion au prélèvement à l'échéance auprès de votre Centre Prélèvement Service jusqu'à la fin du mois précédant la date limite de paiement ou sur www.impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement
- par TIP, chèque, virement ou en numéraire.

Numéro fiscal : 429259567 00023
Référence de l'avis : 08 94 0758075 33
Tél. : 01 48 73 22 60 Mél. : t094105@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil : DU LU AU VE 08H45 16H00
Avec ou sans rendez-vous

Votre Trésorerie : TRES. NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94737 NOGENT SUR MARNE CEDEX
OR G4 F3 3906 061108 12

MME REVELLAT EVELYNE
Pour SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

129 BD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Établi le : 15 10 2008
N° de rôle : 092
Date de mise en recouvrement : 31 10 2008

Montant de votre impôt ²¹ 569,00

Somme à payer 569,00

Date limite de paiement 15 12 2008

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

* depuis la France métropolitaine et les DOM (hors éventuel surcoût de votre opérateur)

RIB de votre trésorerie :
30001 00945 943E0000000 06

L'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement par TIP ou par chèque, elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.

00005F0080928

PAPILLON réservé à l'adhésion au prélèvement à l'échéance ou à la mensualisation

Les bases lorsque l'établissement fait partie d'un ensemble commercial grande surface de commerce de détail dont la création ou l'extension a débuté le 1^{er} janvier 1991.

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

3,1 % pour les régions, cette cotisation est de 10 % de la base de référence pour les entreprises imposables.

ATTENTION : elle doit être corrigée en cas de dégrèvement contentieux ou de rôle supplémentaire.

20 Le numéro SIRET est à rappeler dans toute correspondance avec le service des impôts.

21 Sauf dans les cas ci-après, la date d'exigibilité est fixée au 30^e jour qui suit la date de mise en recouvrement :

— déménagement hors du ressort du service chargé du recouvrement, sauf si vous justifiez auprès de ce service de votre nouveau domicile ;

— vente volontaire ou forcée ;

— non-paiement de l'acompte exigible.

Toute somme, non acquittée à la date limite de paiement indiquée au recto, sera majorée de 10 %.

22 La majoration indiquée au recto de cet avis a été décomptée pour l'une des raisons suivantes :

— majoration de 10 % : vous n'avez pas réglé votre acompte dans les délais ;

— majoration de 0,2 % : vous n'avez pas respecté l'obligation de paiement par virement sur le compte du Trésor à la Banque de France (ou à l'IEDOM pour les DOM) dès lors que le montant de l'acompte est supérieur à 50 000 €.

Vous disposez d'un délai de 30 jours à compter de la réception du présent document pour faire valoir vos observations.

Passé ce délai, et sauf acceptation de votre réclamation éventuelle, cette majoration sera exigible.

Les articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, relative aux libertés d'information.

**AVIS D'IMPOSITION**

**TAXE PROFESSIONNELLE, TAXE POUR FRAIS
DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
ET TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT - 2008**

Département :
VAL DE MARNE

Identification du redevable :
SARL KHEPRI FINANCE

Lieu d'imposition :
BRY SUR MARNE
129 BD PASTEUR

DÉTAIL DES BASES D'IMPOSITION 1

Valeur locative des biens	- passibles d'une taxe foncière - NON passibles d'une taxe foncière	208	Abattement dégressif 2	
			Réduction pour création d'établissement 3	104
			Réduction artisans et autres 4	
			Écrêtement 5	
6 % des recettes				
Base brute totale 1		208	Total des réductions	104

Base après réductions 6 **104** Imposition sur la base minimum 6 **OUI**

COTISATIONS DE TAXE PROFESSIONNELLE

Éléments de calcul 6	Commune	Syndicats de communes	Inter-7 communalité	Département	Région 8	Taxes spéciales 8 d'équipement	Cotisation nationale 9 de péréquation	Total des cotisations
1 - Bases exonérées								
2 - Bases nettes	1 699			1 699	1 699	1 699		
3 - Taux 2008	17,58 %	% *	%	9,86 %	1,72 %	0,26200 %	%	
4 - Cotisations 2008	299			168	29	4		50
5 - dont				] reversé(s) au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle 10				
6 - Rappel taux 2007	17,32 %		%	9,57 %	1,72 %			
7 - Frais de gestion de la fiscalité directe locale 11								4
8 - Dégrèvements 12				Éléments retenus pour le calcul du dégrèvement véhicules routiers et fluviaux				
8a { Invest. nouveaux (DIN) } taux retenu %		8a1 - DIN 100% 8a2 - DIN 2/3		8e1 - Nbre de véhicules < 16 T : 8e2 - Nbre de véhicules ≥ 16 T et autocars non Euro II : 8e3 - Nbre de véhicules ≥ 16 T et autocars Euro II : 8e4 - Nbre de bateaux < 400 T ou < 350 kW : 8e5 - Nbre total de T ou de kW pour bateaux ≥ 400 T ou ≥ 350 kW : 9 - Total des dégrèvements				
8b - Transport sanitaire		%						
8c - Biens affectés à la recherche								
8d - Armateur au commerce								
8e - Véhicules routiers et fluviaux								
				10 - Total des cotisations de taxe professionnelle				54

TAXES VOTÉES ET PERÇUES PAR LES CHAMBRES CONSULAIRES ET AUTRES CONTRIBUTIONS**TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

11 - Base d'imposition				14 - Cotisation	1 69
12 - Taux 2008	1,61 %				2
13 - Rappel taux 2007	1,59 %			15 - Frais de gestion 11	
16 - Dégrèvement biens affectés à la recherche 13					
17 - Dégrèvement armateur au commerce 13					
18 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie					2

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUTRES CONTRIBUTIONS 14

Droit additionnel à la taxe professionnelle	Droits fixe et additionnel de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat
19 - Base d'imposition	23 - Total droits fixe et additionnel par ressortissant
20 - Taux 2008	Autres contributions
21 - Cotisation	24 - Promotion et communication des artisans 15
22 - Rappel taux 2007	25 - Assurance formation des artisans 16
26 - Total de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions	
27 - Frais de gestion 11	
28 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions	

COTISATION DE RÉFÉRENCE

Pour la cotisation minimale sur la valeur ajoutée 17

29 - **540**

30 - Total des cotisations **56**

31 - Crédit d'impôt 18

**MONTANT
DE VOTRE IMPÔT**

32 - **569**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RENSEIGNEMENTS ET RÉCLAMATIONS Sur le calcul de l'impôt

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT DE L'IMPÔT

Votre service des impôts :

SIE NOGENT-SUR-MARNE
IFU
1 RUE JEAN SOULES

94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tél. : 01 49 74 21 46

Mél. : sie.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil : TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM
8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS

Établissement :

SARL KHEPRI FINANCE

IDENTIFICATION :

9402315861

051651081050150000 129 34 94105

N° SIRET : 20 498837939 00012

Vous pouvez payer cet impôt :

- par paiement direct en ligne sur www.impots.gouv.fr
- par adhésion au prélèvement à l'échéance auprès de votre Centre Prélèvement Service jusqu'à la fin du mois précédant la date limite de paiement ou sur www.impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement
- par TIP, chèque, virement ou en numéraire.

Numéro fiscal : 498837939 00012

Référence de l'avis : 08 94 0760109 36

Tél. : 01 48 73 22 60

Mél. : t094105@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil : DU LU AU VE 08H45 16H00

Avec ou sans rendez-vous

Votre Trésorerie :

TRES. NOGENT-SUR-MARNE

1 RUE JEAN SOULES

94737 NOGENT SUR MARNE CEDEX

CR G4 F3 43683 061108 132

MME REVELLAT EVELYNE

Pour SARL KHEPRI FINANCE

129 BD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Établi le : 15 10 2008

N° de rôle : 092

Date de mise en recouvrement : 31 10 2008

Montant de votre impôt ²¹

569,00

Somme à payer

569,00

Date limite de paiement

15 12 2008

Le Centre Prélèvement Service vous renseigne sur le prélèvement à l'échéance et la mensualisation de LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19 H, au 0 810 012 009 (coût appel local)* ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr

* depuis la France métropolitaine et les DOM (hors éventuel surcoût de votre opérateur)

RIB de votre trésorerie :

30001 00945 943E0000000 06

L'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement par TIP ou par chèque, elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.

00005F0081210

PAPILLON réservé à l'adhésion au prélèvement à l'échéance ou à la mensualisation

Les bases lorsque l'établissement fait partie d'un ensemble commercial grande surface de commerce de détail dont la création ou l'extension a débuté le 1^{er} janvier 1991.

l'établissement et le recouvrement des impôts directs locaux pour les communes, les départements, les régions et l'État. Il prend également en charge les dégrèvements dont il fait l'objet. Il perçoit, en contrepartie, 8 % des cotisations de taxe professionnelle et des taxes annexes.

La cotisation de taxe professionnelle est diminuée pour tenir compte des investissements nouveaux.

Le titre des investissements nouveaux vise les immobilisations neuves s'imputant sur la première année de prise en compte dans la comptabilité professionnelle, des deux tiers au titre de la deuxième année, d'un tiers à la troisième année. Il ne peut avoir pour effet de porter la somme de la cotisation de taxe professionnelle et des taxes annexes au-dessus de la cotisation résultant de l'imposition sur la base minimum. Le tiers correspondant au dégrèvement pour investissements nouveaux est et appliqué à la totalité de la cotisation relative aux immobilisations sur la première année d'imposition, la ligne 8a2 indique le montant du dégrèvement imputé correspondant aux deux tiers de la cotisation relative aux immobilisations sur la deuxième année d'imposition. Le taux retenu pour le dégrèvement s'entend du taux global de l'année d'imposition constatée au taux global de 2003, s'il est inférieur.

Les entreprises exerçant l'activité de transport sanitaire terrestre bénéficient d'un dégrèvement de 10 % de la cotisation de taxe professionnelle due à raison de cette activité (CGI). Le montant figurant ligne 8b correspond au dégrèvement effectif.

Les entreprises professionnelles font l'objet d'un dégrèvement pour sa part relative aux immobilisations affectées à des opérations de recherche scientifique.

5,1 % pour les régions, 0,2 % pour les départements, 0,2 % pour les communes et les DOM (hors éventuel surcoût de votre opérateur).

ATTENTION : elle doit être corrigée en cas de dégrèvement contentieux ou de rôle supplémentaire.

① Le numéro SIRET est à rappeler dans toute correspondance avec le service des impôts.

② Sauf dans les cas ci-après, la date d'exigibilité est fixée au 30^e jour qui suit la date de mise en recouvrement :

- déménagement hors du ressort du service chargé du recouvrement, sauf si vous justifiez auprès de ce service de votre nouveau domicile ;
- vente volontaire ou forcée ;
- non-paiement de l'acompte exigible.

Toute somme, non acquittée à la date limite de paiement indiquée au recto, sera majorée de 10 %.

③ La majoration indiquée au recto de cet avis a été décomptée pour l'une des raisons suivantes :

- majoration de 10 % : vous n'avez pas réglé votre acompte dans les délais ;
- majoration de 0,2 % : vous n'avez pas respecté l'obligation de paiement par virement sur le compte du Trésor à la Banque de France (ou à l'IEDOM pour les DOM) dès lors que le montant de l'acompte est supérieur à 50 000 €.

Vous disposez d'un délai de 30 jours à compter de la réception du présent document pour faire valoir vos observations.

Passé ce délai, et sauf acceptation de votre réclamation éventuelle, cette majoration sera exigible.

Les articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004,

Compte Courant

07650 070641F Compte Courant - Solde : +11 096,39

Titulaire : SARL KHEPRI

Dernières opérations

 [Télécharger les écritures](#)

	Débit	Crédit
Solde au 05 décembre 2008		11 096,39

Opérations en cours non comprises dans le solde, veuillez contacter votre conseiller.

Date	Vos opérations	Valeur	Débit	Crédit
------	----------------	--------	-------	--------

Aucune opération

Opérations effectuées au cours des 47 derniers jours.

Date	Vos opérations	Valeur	Débit	Crédit
03/12/2008	CHQ. 9624942 	01/12/2008	3 810,46	
03/12/2008	KHEPRI FIN. FACT 081027 	04/12/2008		4 305,60
03/12/2008	KHEPRI FINAN SOLDE 080915 	04/12/2008		3 220,54
01/12/2008	ABONN CONVENTION PROFESSIONNEL 	01/12/2008	8,00	
21/11/2008	CHQ. 9624941 	19/11/2008	143,52	
12/11/2008	REM CHQ 00002CH 1773656 0000000 	17/11/2008		283,50
12/11/2008	REM CHQ 00001CH 1773655 0000000 	17/11/2008		5 000,00
04/11/2008	REM CHQ 00001CH 1773654 0000000 	07/11/2008		2 000,00
03/11/2008	ABONN CONVENTION PROFESSIONNEL 	03/11/2008	8,00	
02/10/2008	RESULTAT ARRETE COMPTE 30092008 	01/10/2008	46,00	
01/10/2008	ABONN CONVENTION PROFESSIONNEL 	01/10/2008	8,00	
Solde				11 096,39

Légende :

 Accédez au détail de l'opération



[Plan du site](#) | [Dispositions Générales de Banque](#) | [Guide Tarifaire](#)

 **Imprimer** |  **Calculatrice €**

n/réf. :VP

KHEPRI Finance
Mme Evelyne REVELLAT
129 bd Pasteur

94360 Bry sur Marne
FRANCE

Neuilly sur , le 25/11/08

Facture No C0803095

Prestation réalisée par :	Qté	Unité	Prix unitaire	Montant H.T.
Madame Isabelle MILLET Intervention dans l'accompagnement EmploiH91 pour l'appel d'offre SAMETH	1,00	Forfait	3 186,00 €	3 186,00 €

soit :	TOTAL H.T.	3 186,00 €
	T.V.A. appliquée au taux de 19,60%	624,46 €
	TOTAL T.T.C.	3 810,46 €

Valeur en votre aimable règlement: 3 810,46 € Au 25/12/08 Par Virement

TVA acquittée sur encaissement

No d'identification communautaire : FR 59 311 810 816

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué directement à l'ordre de :

FACTOBAIL - Tour Factobail - 9288 Paris la Défense cedex.

Tél. 01 46 35 73 00 qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisée de toute réclamation relative à cette créance. Paiement par virement sur le RIB suivant :

RIB :	Code banque	Code guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
	10890	00001	01601108020	24	FACTOBAIL 92988 Paris la Defense Cedex

International Bank Account Number (IBAN) : FR76 1089 0000 0101 6011 0802 024 BIC : FACIFRP1XXX



Payer contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Somme en toutes lettres

Trois mille huit cent dix
euros et 46 cts.

FACTO BAIL

€ 3810,46€

PAYABLE EN FRANCE
94360 BRY SUR MARNE

775
66 GDER CH GAULLE
TEL 01 48 82 58 71

Fait à

Bry Sur Marne

Le

20/12/08

Compte n° 7650 070641F A0298
SARL KHEPRI
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Chèque n° 9624943

(17)

9624943 007500000290847650070641050



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME SIMPLIFIÉ

N° 3514 K



N° 11744 * 06

AVIS D'ACOMPTE

Jours et heures de réception TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM DE 8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS

Adresse du service

où cet avis d'acompte

doit être déposé

au plus tard le

19
DEC.

Tout retard ou défaut de paiement entraîne l'application
d'une majoration de 10 % du montant de l'acompte
(Code général des impôts, art. 1784)

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement

(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

TEL. SIE : 01 49 74 21 59

TEL. IFU : 01 49 74 21 46

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

MME REVELLAT EVELYNE
P/ SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

56174

SIE	Numéro de dossier	Clé	CDI	Code Service	Régime
940 08 01	3 15444	57	51	651	ST
F R 6 0 4 9 8 8 3 7 9 3 9 0 0 0 1 2					
Numéro de TVA intracommunautaire					
N° d'identification de l'établissement (SIRET)					

La charte du contribuable :
des relations entre l'administration fiscale et le contribuable
basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr
et auprès de votre service des impôts.

ACOMPTE DU DECEMBRE 2008 EXIGIBLE LE 19/12/2008

MONTANT À PAYER EN EUROS :

MONTANT À PAYER AVIS D'ACOMPTE ETABLI SUITE A DEPOT TARDIF DE DECLARATION

À PAYER

DONT TVA [Vous n'avez pas d'acompte de TVA à payer pendant l'exercice en cours lorsque le montant de la TVA due pour l'exercice précédent, avant déduction de la TVA relative aux immobilisations (ligne 57 de la déclaration CA12/CA12E), est inférieur à 1000 €. Dans ce cas, renvoyez l'avis complété de la mention « Dispense de paiement ».

DONT TAXES FISCALES

DÉTAILS DES TAXES FISCALES.....

CODE

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date : Signature :

Somme :

Date :

Téléphone :

N° PEC.....

Case à cocher

Paiement par virement bancaire : ☐

Paiement par imputation* : ☐

*(joindre l'imprimé N°3516 disponible sur www.impots.gouv.fr
ou auprès de votre service des impôts).

N° d'opération....

• Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ;
l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

Date de réception

Si vous êtes en droit de moduler le montant attendu de l'acompte, remplissez la déclaration de suspension ou de modulation figurant au dos.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME SIMPLIFIÉ

N° 3514 K



N° 11744 * 06

AVIS D'ACOMPTE

Jours et heures de réception TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM DE 8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS

Adresse du service

TEL. SIE : 01 49 74 21 59 TEL. IFU : 01 49 74 21 46

où cet avis d'acompte

doit être déposé

au plus tard le

19
DEC.

Tout retard ou défaut de paiement entraîne l'application
d'une majoration de 10 % du montant de l'acompte
(Code général des impôts, art. 1784)

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement

(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX



1786010806 0001

eco'pli 51 CHALONS CTC 28.11.08 CI096D

MME REVELLAT EVELYNE
P/ SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

56174

SIE	Numéro de dossier	Clé	CDI	Code Service	Régime
940 08 01	3 15444	57	51	651	ST

FIR 16 0 4 9 8 8 3 7 9 3 9 0 0 0 1 2

Numéro de TVA intracommunautaire

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

La charte du contribuable :
des relations entre l'administration fiscale et le contribuable
basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr
et auprès de votre service des impôts.

ACOMPTE DU DECEMBRE 2008 EXIGIBLE LE 19/12/2008

MONTANT À PAYER EN EUROS :

MONTANT À PAYER AVIS D'ACOMPTE ETABLI SUITE A DEPOT TARDIF DE DECLARATION

DONT TVA Vous n'avez pas d'acompte de TVA à payer pendant l'exercice en cours lorsque le montant de la TVA due pour l'exercice précédent, avant déduction de la TVA relative aux immobilisations (ligne 57 de la déclaration CA12/CA12E), est inférieur à 1000 €. Dans ce cas, renvoyez l'avis complété de la mention « Dispense de paiement ».

DONT TAXES FISCALES

DÉTAILS DES TAXES FISCALES.....

CODE

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date : Signature :

Téléphone :

Case à cocher

Paiement par virement bancaire : ☐

Paiement par imputation* : ☐

*(joindre l'imprimé N°3516 disponible sur www.impots.gouv.fr
ou auprès de votre service des impôts).

Somme :

Date :

N° PEC.....

N° d'opération....

Date de réception

• Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ;
l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

Si vous êtes en droit de moduler le montant attendu de l'acompte, remplissez la déclaration de suspension ou de modulation figurant au dos.



BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS

Payer contre ce chèque
non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

Deux mille euros

à *Société Khéops*

Payable en France

AGCE ECONOMIE SOCIALE E
80 AVENUE DE FRANCE
75013 PARIS

TEL: 01.53.82.76.20

FAB: 09/07/08

0000134

20215325804
EMPLOI 91

A 0426

Jany

2 T AVENUE DE FRANCE
91300 MASSY



à régler en espèces ou en chèque

€ *2000, e*

LE *12/09/2008*

R. Jany

<66>

chèque N°

000001340075000020790340202153258040

Compte 70541 F

Facture 1002 / EH91 / 080915

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (ET CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES)
RELEVÉ D'ACOMPTE

2571-K



N° 12403 * 05
MODÈLE OBLIGATOIRE
(art 362 de l'annexe III au CGI)

1649024115 0000

Ne pas utiliser ce relevé pour une autre période

Jours et heures de réception **TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM DE 8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS**
Adresse du service **TEL. SIE : 01 49 74 21 59 TEL. IFU : 01 49 74 21 46**

où ce relevé d'acompte doit
être déposé

Au plus tard le 15 DEC. 2008
(date limite de paiement)

**SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX
eco'pli 51 CHALONS CTC 20.11.08 CIO96D**



1649024115 0000

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement

(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

**MME REVELLAT EVELYNE
P/ SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE**

015712501290

Rayez les indications pré-imprimées qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge

SIE	Numéro de dossier	Clé	Exercice social	CDI	Code service
940 08 01	3 15393	79	01/01/2008 - 31/12/2008	51	651

40509

4	2	9	2	5	9	5	6	7	0	0	0	2	3
N° d'identification de l'établissement (SIRET)													

MODALITÉS DE CALCUL ET DE PAIEMENT (voir notice)

L'arrondissement des bases et des cotisations s'effectue à l'euro le plus proche (Cf. les règles d'arrondissement, page 1 de la notice n° 2571 NOT).

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date : Signature :

Somme :

Date :

Date de réception

Téléphone :

N° d'opération

Adresse électronique :

- Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré : l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.
 - Par télépaiement obligatoirement si vous relevez de la compétence de la DGE.
- Les redevables dont le CA HT > 760 000 € doivent payer par virement sur le compte du Trésor à la BANQUE DE FRANCE. Veuillez communiquer les éléments suivants à votre banque :

Paiement par virement bancaire : ☐

Paiement par imputation (1) : ☐

SIE : SIE NOGENT-SUR-MARNE

RIB : 30001 00945 4898G050031 15

RÉFÉRENCE (2) : 2571/1208/42925956700023

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

En cas de paiement par virement : merci de transmettre à votre banque la référence du virement telle qu'elle est inscrite sur le présent 2571K. N'ajoutez rien avant, ni après ; n'oubliez pas les «/».

Si votre relevé de solde d'impôt sur les sociétés comporte une demande de remboursement d'excédent ou de créance, vous pouvez utiliser tout ou partie de ce crédit pour payer une prochaine échéance de TVA, d'impôt sur les sociétés dont la date limite de paiement intervient au moins 30 jours après votre demande de remboursement. Pour cela, vous pouvez vous procurer le formulaire 3516-SD à souscrire, soit auprès de votre service des impôts, soit sur le site www.impots.gouv.fr.

VERSEMENTS D'IS ET CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants indicatifs	Imputations	Montants à payer	Minoration (art. 1668 du CGI)
Impôt sur les Sociétés.....	AA	01	03	04
Imposition Forfaitaire Annuelle de l'année			05	
Contribution sur les Revenus Locatifs.....	AC		07	
Contribution Sociale.....	AD		08	09
Montant total à payer :			10	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

(1) Souscrire le document de demande d'imputation d'une créance fiscale n° 3516-SD, disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès du service des impôts des entreprises.

(2) En cas de paiement par virement, cette référence est à transmettre à votre banque, sans rien ajouter ni avant, ni après et sans oublier les «/»

Date	N° de compte	N° de relevé	Page
7 novembre 2008	217.02.4514	3	1/1

Vos numéros et adresses utiles

DP 9312 203 60657 ☐

Votre agence : 0820 336 312 (1)
 BRED Direct Services : 0892 892 211 (2)
 Opposition carte bancaire : 0825 082 424 (3)
 Internet : www.bred.fr
 BRED Direct Courrier : 94018 Créteil Cedex
 Votre Code BIC : BREDFRPPXXX
 Votre Code IBAN : FR76 1010 7003 1200 2170 2451 492

MME EVELYNE REVELLAT
 129 BOULEVARD PASTEUR
 94360 BRY SUR MARNE

(1) tarif: 0,12 Euro la minute. (2) tarif: 0,34 Euro la minute. (3) tarif: 0,30 Euro la minute.

Votre Conseiller

Mme Dominique El Houari

Envoi précédent effectué le 8 octobre 2008

Info pratique

- La BRED Banque Populaire tient à la disposition de sa clientèle une Convention de Compte de Dépôt. Vous pouvez la retirer, gratuitement et sur simple demande de votre part auprès de votre conseiller habituel en agence, conformément aux engagements de la charte signée le 9 janvier 2003 par la profession bancaire.

Situation de vos comptes (votre relevé de comptes vous est présenté en euros, avec indication des soldes en équivalence francs).

Poste principal

Equivalence en Francs
68.486,31

Euros
10.440,67

Relevé d'opérations du poste principal

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
22.09	Solde précédent		11.541,54	
21.10	Virement ste arkanissim finance / commissions arkanissim finance 019PI15477		8.899,13	21.10.08
	Total des mouvements		8.899,13	
07.11	Nouveau solde		10.440,67	



BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé de comptes

Date	N° de compte	N° de relevé	Page
10 novembre 2008	717.02.4520	9	1/3

Vos numéros et adresses utiles

Votre agence : 0820 336 312 (1)
BRED Direct Services Pro : 0892 692 292 (2)
Opposition carte bancaire : 0825 082 424 (3)
Internet : www.bred.fr
BRED Direct Courrier : 94018 Créteil Cedex
Votre Code BIC : BREDFRPPXXX
Votre Code IBAN : FR76 1010 7003 1200 7170 2452 023

DP 9312 391 115516 

SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

(1) tarif: 0,12 Euro la minute (2) tarif: 0,34 Euro la minute (3) tarif: 0,30 Euro la minute

Votre Conseiller

Mme Dominique El Houari

Envoi précédent effectué le 15 octobre 2008

La vie du compte

Seule la facture éventuellement jointe au présent envoi constitue un justificatif au regard des droits à déduction de la TVA ou des charges en matière d'impôts directs.

Situation de vos comptes (votre relevé de comptes vous est présenté en euros, avec indication des soldes en équivalence francs).

	Equivalence en Francs	Euros
Poste principal	40.161,82	6.122,63

**BRED BANQUE POPULAIRE****SARL KHEPRI FINANCE**Date
10 novembre 2008N° de compte
717.02.4520N° de relevé
9Page
2/3
SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Relevé historique des écritures comptabilisées pendant le mois de OCTOBRE 2008

Situation de vos comptes au 31.10.08

Poste Principal

Equivalence en Francs
40 161,82Euros
6 122,63

Ordre du	Libellé et référence	Mouvements		Valeur
		Débit	Crédit	
30.09	Solde précédent		6 677,36	
10.10	INTERET * 1024520	17,94		30 09 08
15.10	CONVENTION 1024520	78,94		15 10 08
15.10	PRELVT. ECHEANCE 9174261	457,85		15 10 08
	Total des mouvements	554,73		
31.10	Nouveau solde		6 122,63	

**BRED BANQUE POPULAIRE****SARL KHEPRI FINANCE**Date
10 novembre 2008N° de compte
717.02.4520N° de relevé
9Page
3/3
SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE**Facture n° 081001001A0088988**

Pour améliorer votre information, nous avons regroupé sur cette facture mensuelle vos frais bancaires prélevés au cours du mois précédent en mentionnant clairement le montant de la TVA. Nous espérons que cette nouveauté facilitera vos démarches fiscales et contribue d'ores et déjà à renforcer nos relations de confiance.

Détail des frais et commissions prélevés sur votre compte pour la période du 01/10/2008 au 31/10/2008

Date	Libellé de l'opération	Référence	Taux de TVA	Montant HT €	Montant TVA €	Montant TTC €
10/10/2008	Intérêts	1024520				17,94
	dont taxable		19,60%	12,63	2,48	15,11
	dont non taxable		*	2,83		2,83
15/10/2008	Cotisation	1024520				78,94
	dont taxable		19,60%	55,80	10,94	66,74
	dont non taxable		*	12,20		12,20
Montant soumis à TVA			19,60%	68,43	13,42	81,85
Montant non soumis à TVA			*	15,03		15,03
Total				83,46	13,42	96,88

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française



BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé de comptes

Date 17 novembre 2008 N° de compte 717.02.4520 N° de relevé 10 Page 1/1

Vos numéros et adresses utiles

Votre agence : 0820 336 312 (1)
BRED Direct Services Pro : 0892 692 292 (2)
Opposition carte bancaire : 0825 082 424 (3)
Internet : www.bred.fr
BRED Direct Courrier : 94018 Créteil Cedex
Votre Code BIC : BREDFRPPXXX
Votre Code IBAN : FR76 1010 7003 1200 7170 2452 023

DP 9312 35 15259 
SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

(1) tarif: 0,12 Euro la minute. (2) tarif: 0,34 Euro la minute. (3) tarif: 0,30 Euro la minute.

Votre Conseiller

Mme Dominique El Houari

Envoi précédent effectué le 10 novembre 2008

La vie du compte

Seule la facture éventuellement jointe au présent envoi constitue un justificatif au regard des droits à déduction de la TVA ou des charges en matière d'impôts directs.

Situation de vos comptes (votre relevé de comptes vous est présenté en euros, avec indication des soldes en équivalence francs).

Poste principal

Equivalence en Francs
37.276,20

Euros
5.682,72

Relevé d'opérations du poste principal

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
15.10	Solde précédent		6.122,63	
17.11	Extourne interets debiteurs 0001067		17,94	30.09.08
17.11	Prelevement echeance 004 de votre pret professionnel equipement n°09174261	457,85		15.11.08
	Total des mouvements	457,85	17,94	
17.11	Nouveau solde		5.682,72	



BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé de comptes

Date 2 décembre 2008 N° de compte 717.02.4520 N° de relevé 11 Page 1/3

Vos numéros et adresses utiles

Votre agence : 0820 336 312 (1)
BRED Direct Services Pro : 0892 692 292 (2)
Opposition carte bancaire : 0825 082 424 (3)
Internet : www.bred.fr
BRED Direct Courrier : 94018 Créteil Cedex
Votre Code BIC : BREDFRPPXXX
Votre Code IBAN : FR76 1010 7003 1200 7170 2452 023

DP 9312 271 71069

SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

(1) tarif: 0,12 Euro la minute. (2) tarif: 0,34 Euro la minute. (3) tarif: 0,30 Euro la minute.

Votre Conseiller

Mme Dominique El Houari

Envoi précédent effectué le 17 novembre 2008

La vie du compte

Seule la facture éventuellement jointe au présent envoi constitue un justificatif au regard des droits à déduction de la TVA ou des charges en matière d'impôts directs.

Situation de vos comptes (votre relevé de comptes vous est présenté en euros, avec indication des soldes en équivalence francs).

Poste principal

Equivalence en Francs
35.550,25

Euros
5.419,60

Relevé d'opérations du poste principal

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
17.11	Solde précédent		5.682,72	
19.11	Paiement de chèque 8919541	263,12		17.11.08
	Total des mouvements	263,12		
02.12	Nouveau solde		5.419,60	



SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Relevé historique des écritures comptabilisées pendant le mois de NOVEMBRE 2008

Situation de vos comptes au 30.11.08

Poste Principal

Equivalence en Francs
35 550,25

Euros
5 419,60

Ordre du	Libellé et référence	Mouvements		Valeur
		Débit	Crédit	
31.10	Solde précédent		6 122,63	
17.11	EXTOURNE * 0001067		17,94	30 09 08
17.11	PRELVT. ECHEANCE 9174261	457,85		15 11 08
19.11	CHEQUE PAIEMENT 8919541	263,12		17 11 08
	Total des mouvements	720,97	17,94	
30.11	Nouveau solde		5 419,60	





BRED BANQUE POPULAIRE

SARL KHEPRI FINANCE

Date
2 décembre 2008

N° de compte
717.02.4520

N° de relevé
11

Page
3/3

SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Facture n° 081101001A0087647

Pour améliorer votre information, nous avons regroupé sur cette facture mensuelle vos frais bancaires prélevés au cours du mois précédent en mentionnant clairement le montant de la TVA. Nous espérons que cette nouveauté facilitera vos démarches fiscales et contribue d'ores et déjà à renforcer nos relations de confiance.

Détail des frais et commissions prélevés sur votre compte pour la période du 01/11/2008 au 30/11/2008

Date	Libellé de l'opération	Référence	Taux de TVA	Montant HT €	Montant TVA €	Montant TTC €
17/11/2008	Extourne	0001067	*	- 17,94		- 17,94
Montant soumis à TVA			19,60%			
Montant non soumis à TVA			*	- 17,94		- 17,94
Total				- 17,94		- 17,94

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française



RELEVÉ DE COMPTE COURANT

AU 28.11.2008 - N° 151

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CREDIT LYONNAIS
BRY SUR MARNE
66 GR CHARLES DE GAULLE
94360 BRY SUR MARNE

-----Titulaire du compte-----
SARL KHEPRI

-----Domiciliation-----
BRY SUR MARNE (00776)

-----Références bancaires nationales - RIB-----
Banque Indicateur N° de compte Clé
30002 07650 0000070641F 47

-----Références bancaires internationales-----
IBAN : FR10 3000 2076 5000 0007 0641 F47
BIC : CRLYFRPP

6668/1/



00776 29100

G4014DP94844 0301

SARL KHEPRI

129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Votre conseiller(ère), **JEAN LOUIS QUEGUINER**, est à votre disposition au 01 48 82 58 80.

Gérez vos comptes à distance, 7 jours sur 7 :

- Internet sur www.LCL.fr rubrique **ACCES CLIENT**
- Internet mobile sur Gallery ou I-mode
- Minitel au **3614 LCLPRO**

Votre code personnel d'accès à ces services est unique. En cas d'oubli, contactez votre conseiller(ère) ou le n° court 3938.

Vous êtes actuellement détenteur de la Convention Clientèle Professionnels qui expire le 30 juin 2009. Nous vous invitons à contacter votre conseiller pour bénéficier en avant première des nombreux avantages de notre nouvelle offre Zen Pro.

DATE	LIBELLE	VALEUR	DEBIT	CREDIT
	ANCIEN SOLDE			256,73
	SOIT EN FRANCS +1 684,04			
03.11	ABONN CONVENTION PROFESSIONNEL	03.11.08	8,00	
04.11	REM CHQ 00001CH 1773654 0000000	07.11.08		2 000,00
12.11	REM CHQ 00001CH 1773655 0000000	17.11.08		5 000,00
12.11	REM CHQ 00002CH 1773656 0000000	17.11.08		283,50
21.11	CHQ. 9624941	19.11.08	143,52	
	TOTAUX		151,52	7 540,23
	SOLDE EN EUROS			7 388,71
	SOIT EN FRANCS +48 466,76			

Votre conseiller et le directeur de votre agence sont à votre écoute pour répondre à toutes vos questions ou à une éventuelle insatisfaction. En cas de différend persistant, LCL met à votre disposition son Service relations clientèle - BC 26-82 - 75079 Paris Cedex 02. En dernier ressort, vous pouvez saisir le Médiateur auprès de LCL, BC 26-84 - 75079 Paris Cedex 02.





RECAPITULATIF DES OPERATIONS FACTUREES

Facture du mois de NOVEMBRE 2008

N° ROF002422094.08

IDENTIFICATION NATIONALE	
BRY SUR MARNE 66 GR CHARLES DE GAULLE 94360 BRY SUR MARNE	
-----Titulaire du compte----- SARL KHEPRI	
-----Agence teneur du compte----- BRY SUR MARNE (00776)	
-----Références bancaires-----	
Indicatif 07650	N° de compte 070641F
N.I.I TVA client :	
LCL N.I.I.TVA :FR 92954509741	

776 29100

SARL KHEPRI

129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Date d'émission 28 11 2008

Adresse fiscale :

SARL KHEPRI - 129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

DATE	PRESTATIONS BANCAIRES OU FINANCIERES	Q	PRIX UNITAIRE HT	MONTANT HT	TAUX TVA	MONTANT DE LA TVA	MONTANT TTC
	€		€	€		€	€
03 11	(8017).COMMISSIONS CONVENTION PROFESS	1	4,43	4,43	0,00	0,00	4,43

Totaux

Total HT	% TVA	*	Total TVA	Total TTC
4,43	0,00	1	0,00	4,43
4,43			0,00	4,43

Ces opérations ont été enregistrées sur votre compte

1=Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française





L'Agence comptable

Réf : LRAR
N° AMF : ECCIF056770

 401-AR 73636401*2412*0435*06 1/2

KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Paris, le 18/11/2008

Madame, Monsieur,

L'article L. 621-5-3, II, 4° du code monétaire et financier fixe le principe d'une contribution forfaitaire due par les conseillers en investissements financiers à l'Autorité des marchés financiers, du fait du contrôle exercé par cette dernière sur les CIF (article L 621-9 du code monétaire). L'article D. 621-29, 5° dudit code en a fixé le montant à 600 €.

La contribution est due en raison de votre qualité de CIF signalée en 2008 par votre association professionnelle conformément aux textes.

Vous voudrez bien trouver ci-joint l'avis de paiement. Je vous invite à procéder au versement de cette contribution de préférence par virement bancaire et, à défaut, par chèque établi à l'ordre de « Monsieur l'Agent Comptable de l'AMF », dans un délai de trente jours à compter de la date de réception de l'avis de paiement ci-joint.

Dans l'hypothèse où l'avis de paiement ne vous paraîtrait pas conforme à votre situation telle que signalée à l'AMF par votre association professionnelle, je vous remercie de bien vouloir nous l'indiquer en retournant ce document par messagerie à l'adresse suivante contributions@amf-france.org.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Gilles MENANTEAU
Agent Comptable

P.J. : avis de recouvrement

Mention Commission nationale de l'informatique et des libertés :

Des informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation et réservé à l'usage exclusif de l'Autorité des marchés financiers pour l'accomplissement de ses missions. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès à ces informations et les faire rectifier en vous adressant au Service des Prestataires et Produits d'Epargne de l'Autorité.



Pour tout renseignement :
Direction des Prestataires et des produits d'épargne :
tel : 01.53.45.61.15
Agence Comptable :
tel : 01.53.45.59.46 / fax : 01.53.45.59.45

KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE
FRANCE

Envoi Recommandé avec AR

AVIS DE PAIEMENT n° 20082989000 du 18/11/2008
(titre rendu exécutoire en application de l'article 98 de la loi 92-1476 du 31/12/1992)

Droit fixe dû dans le cadre du contrôle des personnes mentionnées au 10° du II de l'Article L 621-9.	Montant de la Contribution AMF
Code CIF n° : ECCIF056770	
Dénomination : KHEPRI FINANCE	600,00 €
Article L. 621-5-4 du Code Monétaire et Financier : « le délai de paiement est de trente jours à compter de la date de réception de l'avis de paiement. »	
Majoration	0,00 €
Remise	0,00 €
MONTANT TOTAL	600,00 €
Montant réglé	0,00 €
SOLDE	600,00 €

Règlement :

De préférence par virement : Caisse des Dépôts et Consignations

RIB : 40031 00001 0000319395T 31

IBAN : FR27 4003 1000 0100 0031 9395 T31

S.W.I.F.T. : CDCG FR PP

Ou à défaut par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'AMF

✂

IMPORTANT

Paiement par chèque (joindre le coupon détachable)

Code CIF n° : ECCIF056770

KHEPRI FINANCE

Titre de recette n° 005869

Créance n° : 20082989000

Montant à payer : **600,00 €**

Paiement par virement (référence à rappeler) : Code CIF n° ECCIF056770



- 2 -

Pour tout renseignement :
Direction des Prestataires et des produits d'épargne :
tel : 01.53.45.61.15
Agence Comptable :
tel : 01.53.45.59.46 / fax : 01.53.45.59.45

KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE
FRANCE

Envoi Recommandé avec AR

AVIS DE PAIEMENT n° 20082989000 du 18/11/2008
(titre rendu exécutoire en application de l'article 98 de la loi 92-1476 du 31/12/1992)

Droit fixe dû dans le cadre du contrôle des personnes mentionnées au 10° du II de l'Article L 621-9.	Montant de la Contribution AMF
Code CIF n° : ECCIF056770 Dénomination : KHEPRI FINANCE Article L. 621-5-4 du Code Monétaire et Financier : « le délai de paiement est de trente jours à compter de la date de réception de l'avis de paiement. »	600,00 €
Majoration	0,00 €
Remise	0,00 €
MONTANT TOTAL	600,00 €
Montant réglé	0,00 €
SOLDE	600,00 €

Règlement :

De préférence par virement : Caisse des Dépôts et Consignations

RIB : 40031 00001 0000319395T 31

IBAN : FR27 4003 1000 0100 0031 9395 T31

S.W.I.F.T. : CDCG FR PP

Veillez trouver ci-joint chèque n° 8919542

de 600,00 euros

en règlement de

AMF

Expéditeur

KHEPRI FINANCE



BRED BANQUE POPULAIRE

Payez contre ce chèque

non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

Six cent euros

à

Agent Comptable de l'AMF

Payable en France

TOUTES AGENCES
BRED BANQUE POPULAIRE
TEL 08 20 33 63 12
080710 9312

DPT : 94

Cpte N. 717 02 4520
SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

ABry Sur Marne

€

600,00 €

LE

1/12/2008

(29)

chèque N°

8919542 00750002079084 000717024520

Laurent CORNEBOIS

6 impasse saint maur

94700 maisons-alfort

Tél : 06-80-06-19-54

Fax : 01-42-04-02-53

Facture

le, 06/11/2008

Numéro : FA00002

Code client	CL00001
Date d'échéance	06/11/2008
Mode de règlement	par chèque
Date de livraison	06/11/2008

SARL KHEPRI Finance
129 Bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE
N° TVA :

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR00002	Complément accompagnement EmploiH 91 le 27/10/08 & 30/10/08	2,00	720,00	1 440,00	19,60

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal
sera exigible (loi du 31/12/93)

Taux	Base	Montant
19,60	1 440,00	282,24

Total HT	1 440,00
Total TVA	282,24
Total TTC	1 722,24
Acompte	0,00
Net à payer	1 722,24 €

SIRET : - NAF : 7022Z - RCS : - N° TVA :

Laurent CORNEBOIS

6 impasse saint maur

94700 maisons-alfort

Tél : 06-80-06-19-54

Fax : 01-42-04-02-53

Facture

le, 02/11/2008

Numéro : FA00001

Code client	CL00001
Date d'échéance	02/11/2008
Mode de règlement	par chèque
Date de livraison	02/11/2008

SARL KHEPRI Finance
129 Bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE
N° TVA :

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR00002	Mission EmploiH 91 assistance réponse marché AGEFIPH Sameth	2,50	698,40	1 746,00	19,60

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal
sera exigible (loi du 31/12/93)

Taux	Base	Montant
19,60	1 746,00	342,22

Total HT	1 746,00
Total TVA	342,22
Total TTC	2 088,22
Acompte	0,00
Net à payer	2 088,22 €



Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Somme en toutes lettres

Trois mille huit cent dix euros et 46 cts

A Lament CORNE BOIS

€ 3810,46^e

Fait à

Bry sur Marne

Le

28/11/08

PAYABLE EN FRANCE
94360 BRY SUR MARNE

776
66 GDE R.CH.GAULLE
TEL.01 48 82 58 71

Compte n° 7650 070641F A0298
SARL KHEPRI
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

(48)

Chèque n° 9624942

FCDF - S - P - 12/2007

9624942 075000029084765007064105



**Vous souhaitez nous contacter
ou gérer votre compte :**

@ www.bouyguetelecom.fr rubrique "Espace Client".

Portail i-mode puis "Espace Client"
(surf décompté de votre option ou facturé au ko).

614, serveur vocal gratuit du Service Clients
Vous pouvez aussi être mis en relation avec un Conseiller
de Clientèle (appel décompté de votre forfait).

Depuis un téléphone fixe : 10 64 (prix d'un appel local).

Par courrier : Bouygues Telecom
Service Clients - 38218 VIENNE Cedex.



02058W106E002

05738000027 00001 00003 N

**KHEPRI
MADAME EVELYNE REVELLAT
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE**

Bonjour, voici votre facture du 6 novembre 2008 :

Votre facture :	Votre numéro de téléphone :	Votre numéro de compte client :
N°: 11007112951108	06 60 47 71 64	1.3097960

Vos abonnements, Forfaits et options

- Forfait Evolutif PRO Classique 2h (du 06/11 au 05/12)
- Ajustement de votre forfait +13H (du 06/10 au 05/11)
- Avantages Professionnels (du 06/11 au 05/12)
- 30 mn supp. offertes (12 mois) (du 06/11 au 05/12)
- Accès i-mode® (du 06/11 au 05/12)
- Option i-mode 2 Mo (du 06/11 au 05/12)

€ HT
€ TTC*

125,58

27,00 32,29
78,00 93,29
0,00 0,00
0,00 0,00
inclus
offert

Vos consommations téléphoniques (du 06/10 au 05/11)

Dans vos forfaits

Vous avez consommé (15:30:00) dans le cadre de votre Forfait Evolutif PRO Classique
Au-delà, hors forfait

Vous avez consommé (01:00:44) de Communications métropolitaines

Vous avez consommé (00:39:09) de Messagerie vocale

Vous avez consommé (3 unités) de SMS métropolitains

Vous avez consommé (2 Ko) de Consommation i-mode offerte

18,22 21,79
gratuit
0,36
gratuit

Montant total de cette facture prélevé le 21/11/2008

147,73

TVA 19,60 % payée sur les débits.

Montant hors TVA.

24,21
123,52

* Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Votre facture d'un montant de 147,73 € sera prélevée sur votre compte n° 30002007760000005508S80.

Vos bénéfices :

- **1726 points.** (dont 568 valables jusqu'au 19/05/2012)

COMMUNIQUER RESPONSABLE

Pour Bouygues Telecom, le développement durable c'est une réflexion au quotidien pour rendre accessible la téléphonie mobile à tous, vous accompagner dans une utilisation responsable et protéger l'environnement. Découvrez dans le dépliant joint nos diverses initiatives et nos conseils pour communiquer responsable.

Compte Courant

00776 005508S Compte Courant - Solde : +3 478,45

Titulaire : KHEPRI FINANCE

Dernières opérations

 [Télécharger les écritures](#)

		Débit	Crédit
Solde au 07 novembre 2008			3 478,45

Opérations en cours non comprises dans le solde, veuillez contacter votre conseiller.

Date	Vos opérations	Valeur	Débit	Crédit
------	----------------	--------	-------	--------

Aucune opération

Opérations effectuées au cours des 47 derniers jours.

Date	Vos opérations	Valeur	Débit	Crédit
05/11/2008	PROF. LIBERALES COTISATIONS 	04/11/2008	323,00	
21/10/2008	PAGP0100545U5Y 	20/10/2008	89,82	
13/10/2008	Free HautDebit 120175157 	12/10/2008	58,35	
22/09/2008	PAGP010051BU6L 	21/09/2008	43,99	
11/09/2008	Free HautDebit 117004821 	10/09/2008	45,44	

Solde 3 478,45

Légende :

 Accédez au détail de l'opération



RACHAT DE PRÊTS
Regroupez en seul crédit
vos prêts à la consommation et allégez vos mensualités

[Plan du site](#) | [Dispositions Générales de Banque](#) | [Guide Tarifaire](#)

 [Imprimer](#) |  [Calculatrice €](#)

Laurent CORNEBOIS

6 impasse saint maur

94700 maisons-alfort

Tél : 06-80-06-19-54

Fax : 01-42-04-02-53

Facture

le, 02/11/2008

Numéro : FA00001

Code client	CL00001
Date d'échéance	02/11/2008
Mode de règlement	par chèque
Date de livraison	02/11/2008

SARL KHEPRI Finance
129 Bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE
N° TVA :

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR00002	Mission EmploiH 91 assistance réponse marché AGEFIPH Sameth	2,50	698,40	1 746,00	19,60

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal
sera exigible (loi du 31/12/93)

Taux	Base	Montant
19,60	1 746,00	342,22

Total HT	1 746,00
Total TVA	342,22
Total TTC	2 088,22
Acompte	0,00
Net à payer	2 088,22 €

Laurent CORNEBOIS

6 impasse saint maur

94700 maisons-alfort

Tél : 06-80-06-19-54

Fax : 01-42-04-02-53

Facture

le, 06/11/2008

Numéro : FA00002

Code client	CL00001
Date d'échéance	06/11/2008
Mode de règlement	par chèque
Date de livraison	06/11/2008

SARL KHEPRI Finance
129 Bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE
N° TVA :

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR00002	Complément accompagnement EmploiH 91 le 27/10/08 & 30/10/08	2,00	720,00	1 440,00	19,60

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal
sera exigible (loi du 31/12/93)

Taux	Base	Montant
19,60	1 440,00	282,24

Total HT	1 440,00
Total TVA	282,24
Total TTC	1 722,24
Acompte	0,00
Net à payer	1 722,24 €

Bonjour Madame EVELYNE REVELLAT

Bénéficiez de 3 mois de cotisations offerts pour toute inscription au contrat de prévoyance Prévilion [En savoir plus](#)

Synthèse des comptes

Situation globale au 7 novembre 2008

35 049,57 +

Total des encours Carte Bancaire non débités à ce jour

896,47 -

	Indicatif - N° de compte	Nature	Solde	Encours CB
	Comptes professionnels			
	07650 - 070641F	Compte Courant	2 248,73 +	
	Comptes Dépôt			
	07650 - 004800X	Compte de dépôts	4 489,20 -	896,47 -
	Comptes d'Epargne			
	07650 - 052689S	Livret Cerise	10 072,78 +	
	07650 - 056190N	Compte épargne logement	15 227,33 +	
	07650 - 967447X	Livret de Développement Durable	5 992,86 +	
	07650 - 967480V	Livret de Développement Durable	5 997,07 +	

Total 35 049,57 +

Total des encours Carte Bancaire non débités à ce jour

896,47 -

[Ajouter un compte](#) | [Supprimer un compte](#)

Votre conseiller(ère) **OLIVIER HIBON** est à votre disposition au 01 48 82 58 72.

Le numéro de **votre agence** est le 01 48 82 58 71.

RACHAT DE PRÊTS
Regroupez en seul crédit
vos prêts à la consommation et allégez vos mensualités

Légende :

- Télécharger les écritures
- Aide contextuelle

[Plan du site](#) | [Dispositions Générales de Banque](#) | [Guide Tarifaire](#)

Imprimer | [Calculatrice €](#)

Massy, le 23/09/2008

ARKANISSIM
129, Boulevard Pasteur

94360 BRY SUR MARNE

Objet : Acompte sur prestation accompagnement appel d'offre SAMETH

A l'attention de Madame REVELLAT Evelyne

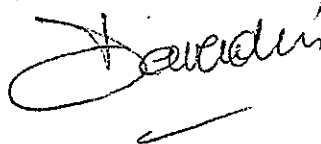
Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le règlement de notre acompte concernant votre prestation d'accompagnement pour la réponse à l'appel d'offres SAMETH.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour EmploiH 91
C. DAVERDIN
Responsable Administrative & Financière





**Accompagnement dans l'évolution
de la vie de l'Entreprise sur le plan
financier, social et fiscal
Diagnostic et solutions en
Gestion Financière et Conduite des Hommes**

Cabinet affilié Arkanissim Finance
Spécialisé en Ressources Financières et Ressources Humaines

Notre cabinet de conseil a pour vocation d'accompagner l'entreprise à différents stades de son évolution de la reprise à la transmission en intégrant la stratégie patrimoniale du dirigeant.

Des expériences et des formations pluridisciplinaires nous permettent de conjuguer plusieurs approches complémentaires, à la fois sur le plan social, fiscal, financier et juridique nécessaires à des choix de gestion d'entreprise.

Notre expertise porte sur :

- L'accompagnement de changements organisationnels et relationnels ; la cohésion d'équipe.
- Certains choix financiers : Recherche de financement, de subventions, recherche de capacité d'autofinancement, placement de trésorerie.
- La mise en place de dispositifs collectifs ou individuels de rémunération différée ou de retraite visant à fidéliser les salariés.

Notre assistance au développement de l'entreprise intègre la stratégie patrimoniale du dirigeant :

- Organiser la prévoyance et la sécurité du dirigeant pour la pérennité de l'entreprise,
- Etudier la répartition des revenus professionnels,
- Elaborer une stratégie de retraite s'appuyant sur des hypothèses de train de vie futur,
- Optimiser la fiscalité de l'entreprise et du dirigeant,
- Préparer l'entreprise à la cession 3 à 5 ans auparavant.

**Le statut de notre cabinet réglementé appartient à l'ordre professionnel des
Conseillers en Investissements Financiers. Cela permet à nos clients de bénéficier :**

- Du secret professionnel,
- Des garanties d'assurance professionnelle obligatoires,
- De notre capacité à interfacer avec d'autres experts dans le cadre de nos missions,
- D'une qualité de veille financière et de sélection de produits réservés aux plus grands.

Notre méthode de travail considère en premier lieu vos objectifs, votre système de valeurs en tenant compte de votre environnement économique, professionnel et privé pour vous permettre les meilleures décisions.

Notre credo : Anticipation - Adaptation - Optimisation

La préférence par la différence

SARL KHEPRI au capital de 10 000 € - Groupe Arkanissim Finance
129 Bd Pasteur - 94360 BRY SUR MARNE - Tél. : +33 (0)1 47 06 32 54 - Fax : +33 (0)9 57 74 32 54 - www.arkanissim.fr

RCS Créteil 498 837 939 00012 - APE 741 G - N° TVA FR 60 498 837 939

Veuillez trouver ci-joint le règlement de la Facture N° 20803095

La banque par la différence

LCL
LE CREDIT LYONNAIS

Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Somme en toutes lettres Trois mille huit cent dix euros et 46 cts.

A FACTO BAIL € 3810,46

PAYABLE EN FRANCE
94360 BRY SUR MARNE
776
66 GDE R.CH.GAULLE
TEL.01 48 82 58 71

Fait à Bry sur Marne Le 20/12/08

Compte n° 7650 070641F A0298
SARL KHEPRI
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Chèque n° 9624943

FCOF - S - P - 12-2007

19624943 07500000290847650070641051

(17)

Vérifier si
adresse
Factobail
Tour Factobail
9288 Paris la
Défense Cedex

Valer consultant
42 Av. Sainte Foy
92203 Neuilly sur Seine